

L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE, UN MODÈLE ALTERNATIF DE DÉVELOPPEMENT ? UNE APPROCHE INSTITUTIONNALISTE ILLUSTRÉE PAR LE CAS DE LA BOLIVIE

Par Isabelle Hillenkamp, Institut des Hautes Études Internationales et du Développement, Genève.

Résumé. En Amérique latine, l'économie solidaire est volontiers présentée comme un modèle de développement alternatif au « néolibéralisme ». Une approche institutionnaliste basée sur les formes d'intégration de l'économie et les régimes de justification permet de discuter cette affirmation. Le cas bolivien suggère que l'institutionnalisation de l'économie solidaire est incomplète et doit être élargie à la sphère politique pour éviter une banalisation dans la logique marchande.

Abstract. In Latin America solidarity-based economy is readily presented as a model of development alternative to "neoliberalism". An institutionalist approach based on the forms of integration of the economy and on the systems of justification allows discussing this claim. The case of Bolivia suggests that the institutionalization of solidarity-based economy is incomplete and must be extended to the political sphere in order to avoid homogenization in market logics.

INTRODUCTION

Si en Europe, l'économie solidaire est généralement présentée comme un mode de production, d'échange et de financement complémentaire du marché et de l'État, en Amérique latine, elle est volontiers affichée comme un projet radical de développement alternatif au « néolibéralisme ». Un « autre monde » serait possible dans lequel les acteurs populaires regroupés en organisations créeraient par leur travail les moyens matériels d'une vie décente dans un rapport social plus juste. Au cours de la dernière décennie, de tels discours ont fleuri au Brésil, en Argentine, au Chili, au Pérou, en Bolivie, ou encore en Équateur. Des personnes et des groupes se sont effectivement engagés pour un changement socio-économique. Toutefois, le constat de volontés individuelles ou collectives, ou même des bénéfices de certaines pratiques solidaires, ne suffit pas à affirmer l'existence d'un modèle alternatif de

développement. Il faut pour cela étudier l'existence de conditions institutionnelles donnant récurrence, stabilité et effet sociétal aux pratiques socio-économiques solidaires.

Les travaux de Karl POLANYI (1975 (1957)) sur les formes d'intégration de l'économie dans la société offrent une base pour une telle analyse. Polanyi identifie trois formes idéal-typiques selon lesquelles les pratiques individuelles de production, d'échange et de financement sont instituées ou « intégrées » dans la société : la réciprocité, la redistribution et l'échange intégratif. Chaque forme s'appuie sur un type de structure institutionnelle qui oriente les pratiques individuelles selon un schéma cohérent. Ainsi, la réciprocité comme forme d'intégration suppose la structuration d'un tout social en des parties symétriques définissant les règles de circulation des biens et services d'une partie à une autre. Les systèmes de parenté mais aussi les réseaux d'échange local contemporains sont des exemples de telles structures. La redistribution requiert l'existence d'une structure comprenant un centre et une périphérie entre lesquels biens et services circulent. Ce modèle peut s'appliquer au niveau d'une communauté autant que d'un État-providence. L'échange enfin, pour être intégratif, demande l'existence de marchés à prix fluctuants, qui orientent les comportements individuels caractérisés par la recherche du gain. Réciprocité et redistribution supposent ainsi l'existence d'un tout social. Dans le premier cas, il est structuré selon une logique horizontale reflétant des statuts égaux ; dans le second, selon une logique verticale définissant des relations hiérarchiques de protection et de domination. L'échange intégratif suppose au contraire l'autonomie des contractants, qui deviennent des équivalents « commutables » les uns des autres pendant un échange se déroulant fictivement hors des relations sociales (SERVET, 2007). Dans ce cadre, l'économie solidaire, qui pose comme principe l'interdépendance entre pairs au sein d'un tout social, peut être caractérisé par la place importante faite à la réciprocité comme forme d'intégration.

Le cadre d'analyse de Polanyi invite donc à partir des structures institutionnelles donnant effet aux pratiques individuelles pour juger de leur place dans la société et de leur pérennité. Il faut par ailleurs saisir les idéologies qui sous-tendent l'action de différents groupes sociaux visant à faire évoluer ces structures. Ces idéologies peuvent être abordées comme des représentations sociales¹ très larges, portant sur un paradigme de développement ayant vocation à être partagé au sein de la société. De ce fait, elles peuvent être considérées comme des régimes de justification au sens de BOLTANSKI et THEVENOT (1991), contenant la

¹ Au sens de JODELET (1997) de représentations partagées au sein d'un groupe social et orientant l'action.

définition d'un bien commun et d'un « ordre de grandeur », dont des critères d'évaluation du *juste* peuvent être dérivés. L'évaluation de ce qui est juste, c'est-à-dire socialement justifiable, permet à son tour d'orienter les institutions et les pratiques dans une direction de développement donnée. Formes d'intégration de l'économie et régimes de justification participent donc de la question plus générale de l'ordre social au travers des institutions donnant régularité et cohérence aux comportements individuels. Ils entretiennent entre eux une relation dialectique dans laquelle les régimes de justification prennent appui sur les formes d'intégration, qu'eux-mêmes mettent en mouvement. Un paradigme de développement peut finalement être compris comme le rapport entre un régime de justification, et un mode d'intégration de l'économie comme combinaison des trois formes idéales-typiques. Au sein d'une société, plusieurs paradigmes de développement s'entrecroisent et s'ancrent dans différents groupes sociaux. Il s'agit alors d'identifier ces paradigmes, de manière à caractériser la forme et la place de l'économie solidaire comme modèle de développement.

Cette contribution applique ce cadre d'analyse au cas bolivien². La question de savoir si l'économie solidaire est un modèle alternatif au « néolibéralisme » s'y pose de manière aigüe. Le gouvernement d'Evo Morales, élu en 2005, l'a présentée comme un modèle de développement propre à la majorité « indienne » du pays et devant lui permettre de sortir de la pauvreté. Les contours de cette économie, son poids, son fonctionnement effectif et ses difficultés ne sont pourtant guère connus. Le terme d'économie « solidaire » a surgi en Bolivie au début des années 2000, sous l'influence de mouvements d'autres pays latino-américains, notamment brésiliens, et de certaines agences de coopération internationale. Des organisations de l'économie populaire se sont fédérées sous cette bannière, se présentant comme les porteurs d'un développement « intégral », « équitable », « soutenu »³. Ce mouvement prend appui sur des formes plus anciennes de regroupement de l'économie populaire comme le syndicalisme, le coopérativisme, le mouvement associatif urbain, la

² On se base pour cela sur des recherches de terrain effectuées depuis 2005 en Bolivie, comprenant notamment l'étude de vingt-six organisations d'économie solidaire affiliées au Réseau National de Commercialisation Communautaire (RENACC) et à l'organisation matrice de l'artisanat « COMART Tukupaj ».

³ Les principales entités matrices au niveau national sont la Plateforme Multisectorielle de l'Économie Solidaire et du Commerce Équitable, qui regroupe des organisations de petits producteurs de l'agriculture organique et de l'artisanat, et la Coordination d'Intégration des Organisations Économiques Paysannes (CIOEC), d'assise plus nettement rurale. Ces deux entités ont publié des documents exposant leur projet de développement, notamment la *Propuesta de Economía Solidaria y Comercio Justo en Bolivia* (2007) et la *Propuesta en el régimen y los derechos económicos para ser considerado en la Asamblea Constituyente* (2007).

production organique et le commerce communautaire puis équitable. Pour autant, l'économie solidaire ne représente qu'une petite partie de l'économie populaire bolivienne, qui elle regroupe environ huit dixièmes des actifs⁴. Au niveau politique, l'institutionnalisation de l'économie solidaire dans les structures d'État est encore au stade de la négociation⁵.

Cette contribution commence par identifier trois principaux paradigmes de développement qui traversent la société bolivienne, pour ensuite analyser le modèle de l'économie solidaire. Le niveau des organisations d'économie solidaire est ici privilégié sur l'analyse du champ politique.

1. TROIS PARADIGMES DE DEVELOPPEMENT

Trois principaux paradigmes de développement traversant la société bolivienne peuvent être identifiés : un paradigme marchand ; un paradigme fondé sur le « savoir-faire productif » ; un paradigme pluraliste.

1.1 Le paradigme marchand⁶

La richesse matérielle est au cœur du paradigme marchand. Elle est le bien commun supposé recherché par tous, synonyme de développement ; l'ordre de grandeur des personnes, sanctionnant leur habileté et leur réussite sur les marchés ; la justification des actions individuelles et leur mode de coordination. Dans ce cadre, la recherche du gain est le modèle de rationalité individuelle ; la concurrence sur les marchés celui de l'interaction entre individus ; les prix le mode d'évaluation objectif des choses. Le marché se trouve ici à la croisée d'un régime de justification et de l'intégration de l'économie par l'échange-commutation.

En Bolivie, ce paradigme s'est imposé rapidement à partir des années 1980. Son essor s'est tout d'abord appuyé sur la mise en place, dans le cadre d'une politique macro-économique d'ajustement structurel, d'un grand nombre d'institutions de marché visant à rétablir les

⁴ Cette estimation correspond à la somme de la part de la population active employée dans les secteurs familial (63,8 %), semi-entrepreneurial (12,5 %) et domestique (2,5 %) définis dans les statistiques du marché du travail (Institut National de Statistiques de Bolivie, chiffres de 2003).

⁵ Les principales demandes au niveau national sont la création d'une Direction de l'Economie Solidaire et du Commerce Équitable et la reconnaissance de l'économie solidaire comme modèle de développement dans la nouvelle Constitution.

⁶ Ce paradigme est proche de la « cité marchande » identifiée par BOLTANSKI et THEVENOT (1991) à partir de leurs travaux dans le monde de l'entreprise en France. Toutefois, on a choisi de ne pas employer la terminologie des « cités », propre à un contexte et donc non transposable à la Bolivie, ainsi que l'illustrent les deux paradigmes suivants.

équilibres sociaux : libéralisation des marchés du travail, des capitaux, des crédits et des biens durant la période 1985-1989 ; des marchés des hydrocarbures, des entreprises publiques, et de l'assurance-retraite dans les années 1990 ; puis mise en place de marchés pour les achats des collectivités publiques. En 2003, ce mouvement était sur le point de s'étendre au gaz naturel bolivien, quand un violent soulèvement populaire éclata qui força le président à l'exil. Cet événement a marqué un virage dans l'expansion de la marchandisation ; depuis, l'exclusion de certains produits, notamment les ressources naturelles, de ce mécanisme est intensément discutée.

S'il est secoué, le paradigme marchand est toutefois loin d'être discrédité. Il est soutenu par les grands entrepreneurs boliviens « blancs » organisés en groupes de lobby. Il reste valide auprès de la plupart des partenaires économiques de la Bolivie au niveau international⁷. Les agences de coopération internationale, fortement implantées dans le pays⁸, continuent d'y voir le meilleur mode d'allocation de leurs ressources, notamment pour leurs projets de réduction de la pauvreté. Ces derniers comprennent l'organisation de foires aux affaires, la mise en relation de l'offre et de la demande au sein de chaînes productives, l'amélioration de « l'environnement des affaires » afin de faciliter l'accès aux marchés aux petits producteurs⁹.

Enfin et surtout, en l'espace de deux décennies, le paradigme marchand s'est fortement ancré dans les représentations sociales et les pratiques des acteurs de l'économie populaire, devenant, dans un contexte d'urbanisation rapide¹⁰, le mode principal d'échange des biens et services. Dès les années 1980, on a constaté comment les migrants ruraux, une fois arrivés en ville, considéraient que leur survie matérielle passait par l'insertion au « marché » et par l'adoption de stratégies individualistes (SANDOVAL et SOSTRES, 1989). Peu à peu, l'idée d'efforts collectifs en vue du changement politique a cédé la place à une vision de l'amélioration des conditions de vie comme résultat d'efforts individuels, de l'efficience, de la concurrence et du succès sur le marché (CALDERON et LASERNA, 1995). Jugeant que l'indépendance est le facteur clef de la réussite sur les marchés, la plupart des acteurs de

⁷ Cuba et le Venezuela, qui ont conclu en 2006 avec la Bolivie un Traité de Commerce des Peuples (TCP-ALBA), pourraient être considérés comme des exceptions.

⁸ Les montants perçus par la Bolivie au titre de l'aide et de l'assistance officielles au développement sont de l'ordre de 9 % de son PIB, bien au-dessus de la moyenne de la région (chiffres de la Banque Mondiale pour 2006).

⁹ Voir notamment les programmes de la coopération suisse, hollandaise et des États-Unis.

¹⁰ En 1976, la population urbaine était de moins de 2 millions d'habitants, soit 42 % de la population nationale ; en 2001, ces chiffres étaient passés à plus de 5 millions et à 62 % respectivement (Institut National de Statistiques de Bolivie, recensements de 1976 et de 2001).

l'économie populaire refusent de coopérer, et ce en dépit de l'existence de réseaux sociaux denses (WANDERLEY, 2004). Même regroupés au sein d'associations professionnelles, les producteurs se traitent « comme s'ils se trouvaient avec la concurrence » (ROSSEL et ROJAS, 2000, p. 41).

Ainsi, le paradigme marchand s'ancre en Bolivie dans les pratiques et les représentations d'un grand nombre d'acteurs. Il s'appuie sur les institutions de marché devenues omniprésentes depuis deux décennies. En dépit des critiques récentes, cet ensemble de facteurs lui confère dynamisme, cohérence et stabilité.

1.2 Le paradigme du savoir-faire productif

Ce paradigme partage avec le précédent l'objectif d'enrichissement matériel, mais les moyens envisagés pour l'atteindre diffèrent. On mise ici sur les gains de productivité, plus que sur l'efficacité par le marché. Dans un contexte où le travail prévaut sur le capital, ces gains proviennent essentiellement du « savoir-faire productif » des personnes, qui en devient l'ordre de grandeur. L'objectif d'amélioration de ce savoir, par l'expérience, la formation et des investissements productifs, oriente les conduites individuelles. La valeur des choses se mesure par leurs coûts de production. L'échange des biens, qui permet de concrétiser les gains de productivité, se fait le plus souvent par un échange de type commutation sur un marché, mais la forme d'intégration n'est pas ici contenue dans le paradigme : lorsque les prix du marché sont inférieurs aux coûts de production, l'échange-commutation entre en tension avec les valeurs du savoir-faire productif. Des formes d'intégration subsidiaires, notamment la redistribution, peuvent alors être mobilisées.

Ce paradigme trouve un large appui en Bolivie auprès d'agences gouvernementales et de la coopération internationale, des groupes de lobby des grandes entreprises, des fédérations professionnelles de l'économie populaire. Le gouvernement central et les municipalités¹¹ prétendent ainsi améliorer la productivité des micro- et petites entreprises en formant la main-d'œuvre, offrant des crédits subsidiés dans des branches productives stratégiques, mettant en place des parcs d'activités et des centres d'équipements techniques. La coopération multilatérale mise sur l'assistance technique accompagnant les financements pour augmenter

¹¹ Au travers du Ministère de Production et des plans « Municipalité Productive ».

la productivité dans l'économie populaire¹². Les agences de coopération bilatérale, et les ONG qu'elles cofinancent, offrent des services d'investissement productif et de développement entrepreneurial, mettent au concours des bourses de formation pour les jeunes, organisent des formations en techniques de production¹³.

Ce paradigme est également fortement ancré dans les ateliers de production de l'économie populaire, notamment ceux à prédominance masculine et regroupés en associations professionnelles¹⁴. Ces producteurs font valoir leur savoir-faire technique permettant une qualité « d'exportation » en dépit des restrictions de capital ; leur maîtrise d'un approvisionnement complexe en matières premières grâce à leurs réseaux sociaux étendus¹⁵ ; leur capacité à répondre à des commandes en grandes quantités en coordonnant la production entre plusieurs ateliers ; à respecter les délais et à produire au coût le plus bas. Il arrive toutefois que ce coût soit supérieur aux prix proposés sur les marchés, qui sont alors dénoncés parce qu'ils « ne valorisent pas l'effort des petits producteurs ». Ces derniers cherchent alors à s'y soustraire en s'organisant en associations professionnelles négociant des avantages auprès de l'État et des collectivités locales. Ainsi, deux formes d'intégration, l'échange-commutation et la redistribution, s'articulent au sein de ce paradigme, donnant lieu à des balancements pouvant créer des instabilités.

1.3 Le paradigme pluraliste

Ce paradigme part de la reconnaissance de la pluralité des cultures et donc des modèles de société et de développement. La définition d'un bien commun et d'un ordre de grandeur reflète les valeurs propres à un groupe et à sa culture, qui orientent et coordonnent les actions individuelles. La valeur des choses reflète leur place dans les usages définis par la culture et le respect de cette dernière dans leur fabrication. Réciprocité et redistribution, comme formes d'intégration s'intégrant dans un tout social, sont ici toutes deux privilégiées. Le paradigme s'applique à l'intérieur des frontières du groupe ; le rapport aux autres doit être réglé.

¹² Voir par exemple les programmes « *Grassroot business initiatives* » de la Corporation Financière Internationale (groupe Banque Mondiale) et « Clusters productifs » de la Corporation Andine de Développement.

¹³ Notamment la coopération hollandaise (programme AUTAPO), suisse (FODEM) et des États-Unis.

¹⁴ Cette analyse se fonde sur des entretiens auprès d'associations de producteurs de textiles et de chaussures et sur la participation à plusieurs réunions avec ces associations organisées par la municipalité d'El Alto en 2006.

¹⁵ Voir également ARZE (1997).

En Bolivie, le paradigme pluraliste épouse étroitement les contours du mouvement originaire indigéniste. À partir des années 1970, les peuples de l'Altiplano, notamment les Aymaras au travers du mouvement *katariste*¹⁶, revendiquent la revalorisation des cultures « originaires » dont ils font un moyen de lutte contre la dictature. Dans les années 1980, le mouvement s'allie à celui des peuples des terres basses de l'Amazonie protestant contre la pénétration sur leurs territoires de firmes transnationales exploitant les ressources naturelles. Ils trouvent des alliés dans des ONG environnementalistes, des mouvements féministes et pluralistes en général, grâce auxquels ils reçoivent l'appui de projets de développement (ALBO, 2002). Le mouvement se consolide avec La Marche pour la Vie et la Dignité (1990), puis les célébrations des « Cinq cents ans de résistance » à la colonisation européenne (1992). Depuis, la tendance indigéniste n'a cessé de s'approfondir en Bolivie, de l'élection à la vice-présidence en 1994 d'un ancien leader katariste, Victor Hugo Cardénas, jusqu'à celle, fin 2005, du chef de file indigéniste Evo Morales, célébré comme le premier président « indien » d'Amérique latine.

Ce paradigme prend la communauté andine (*ayllu*) comme modèle idéal d'organisation des pratiques de production, d'échange et de consommation. Ses valeurs affichées sont la réciprocité, la complémentarité, l'équité et la solidarité¹⁷. Il repose sur un ensemble de structures institutionnalisées de réciprocité (famille consanguine, systèmes de parrains et filleuls, de compères, alliés, personnes obligées dans un cycle de services rendus (*ayni*)) s'articulant en un système de redistribution. Au centre de ce système, un couple (*Mallkus*) incarne à tour de rôle et pour une durée déterminée (un an), l'autorité traditionnelle. Les relations de réciprocité développées avec les membres de la communauté sont la base lui permettant d'assurer sa charge (*cargo*). L'« esprit du don », circulant entre les structures de réciprocité et de redistribution, est renforcé par des rituels entourant la transmission des charges (MICHAUX *et alii*, 2003).

Les producteurs de l'économie populaire mettent en discours ce paradigme, notamment lorsqu'il s'agit d'obtenir l'appui d'organisations de soutien aux populations indigènes. Mais ils ne l'appliquent guère à leurs activités génératrices de revenus. Une séparation s'opère entre des activités pensées comme « économiques » et que ces producteurs inscrivent dans les

¹⁶ Les Aymaras sont, avec les Quechuas, l'un des deux grands peuples de l'Altiplano bolivien. Le *katarisme* provient du nom du héros aymara, Tupac Katari, qui mena le siège de La Paz contre les Espagnols en 1783.

¹⁷ Ces valeurs idéalisées s'articulent à différents niveaux avec des logiques plus individualistes, selon des figures qu'ALBO (2002) a décrites comme le « factionnalisme » aymara.

paradigmes marchand et du savoir-faire productif, et des activités « sociales » et « culturelles », où le paradigme pluraliste-originaire peut trouver sa place. Ceci est notamment le cas des nombreuses fêtes populaires inspirées du modèle de l'*ayllu*¹⁸, et de la construction de logements sur le mode réciproitaire par les migrants ruraux¹⁹.

Ce paradigme a par ailleurs été appuyé, plus ou moins directement, par des agences de coopération soutenant les organisations économiques paysannes, la production et le commerce organique ou encore équitable²⁰. Toutefois, sa principale force réside dans son intégration par les principes de réciprocité et de redistribution, fortement ancrés dans les structures institutionnelles et les représentations sociales de la communauté en Bolivie.

2. L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE BOLIVIENNE : UNE CONFIGURATION SOUS TENSION

La société bolivienne est ainsi traversée par trois principaux paradigmes de développement, sous-tendus par des régimes de justification, modes d'évaluation et formes d'intégration de l'économie. Ces paradigmes sont porteurs d'éléments pouvant entrer en complémentarité ou en contradiction, selon les pratiques concrètes dans lesquelles ils s'articulent. Dans ce cadre, l'économie solidaire peut être étudiée comme un ensemble de pratiques correspondant à une configuration particulière de ces paradigmes et définissant un mode d'institution.

2.1 L'économie solidaire comme modèle de développement

L'économie solidaire bolivienne comme modèle de développement se caractérise par la place préminente faite au paradigme pluraliste-originaire. Elle y puise les arguments de sa légitimité et de sa spécificité, notamment par rapport à l'économie populaire. Les entités matrices de l'économie solidaire se revendiquent ainsi d'un artisanat « avec identité culturelle » ; d'une agriculture ; d'une commercialisation « communautaire »²¹. Le « petit producteur indien » constitue leur figure emblématique. Elles se positionnent au sein de mouvements sociaux indigènes plus amples auxquels elles prétendent apporter un modèle de développement socio-économique proprement indien. La structure interne des organisations

¹⁸ Ces fêtes, associées à la tradition communautaire, ont été adaptées au contexte urbain, où elles ont une grande vitalité au travers des carnivals des grandes villes, des défilés folkloriques, mais aussi des fêtes de quartier, des clubs de sport etc. Voir notamment SANDOVAL et SOSTRES (1989) et GUAYGUA *et alii* (2000).

¹⁹ Environ la moitié des migrants ruraux construiraient leur logement avec l'aide de leur communauté d'origine (BOLAY *et alii*, 1993).

²⁰ Ceci est notamment le cas de la coopération allemande, belge, hollandaise, canadienne et suisse.

²¹ Présentations institutionnelles de la *Red de OPEAIC* (entité matrice de l'artisanat), de CIOEC et de RENACC respectivement.

de l'économie solidaire reflète presque invariablement le modèle de l'*ayllu* : les producteurs, divisés en groupes de vingt environ, sont organisés autour d'une directive assurant la distribution des matières premières, du travail, de l'usage des moyens de production. Cette directive est nommée de manière rotative selon le modèle communautaire. Au sein du groupe, les relations réciproques sont encouragées par les leaders rappelant régulièrement les valeurs de l'*ayllu*. A leur tour, les différents groupes d'une même organisation se trouvent dans une position symétrique et sont coordonnés par une direction centrale assurant la commercialisation, la répartition des paiements, l'approvisionnement général en matières premières²². La structure mise en place vise clairement à reproduire le modèle de coordination de l'*ayllu* fondé sur la redistribution et la réciprocité. Elle se distingue de celle des ateliers de l'économie populaire, inspirée du modèle patron-salariés, et de leurs associations professionnelles structurées selon le modèle hiérarchique syndical. Régime de justification originaire et mode d'institution des pratiques de production par la réciprocité et la redistribution trouvent donc une forte cohérence à l'intérieur des organisations de l'économie solidaire.

Le paradigme du savoir-faire productif est toutefois loin d'en être absent, même si l'affirmation des valeurs d'efficacité et de productivité s'y fait plus discrète que dans l'économie populaire. On la trouve notamment dans les discours des dirigeants des entités matrices de la production organique. Le savoir-faire productif y renvoie à l'amélioration de l'efficacité interne des organisations grâce à des investissements et des formations techniques compatibles avec les normes et valeurs de la production organique²³. L'amélioration par l'État des conditions macro-économiques faisant défaut aux petits producteurs indiens, en particulier les infrastructures routières et l'accès au crédit, est par ailleurs revendiquée²⁴. Dans les organisations de l'artisanat, le paradigme du savoir-faire productif trouve sa place dans l'amélioration de l'*habileté* des producteurs, dans le cadre de programmes de formation proposés par de nombreuses ONG. Le commerce équitable enfin, contribue à ce paradigme

²² Certaines organisations de l'économie solidaire ont ainsi atteint une taille considérable. Dans le domaine de l'artisanat, l'Association Señor de Mayo comprend par exemple environ vingt groupes, d'une vingtaine de personnes chacun. Dans l'agriculture, la Centrale El Ceibo compte près de quarante coopératives de production de cacao, d'une vingtaine de producteurs chacune également.

²³ Cette position est clairement exprimée par la Centrale de Coopératives de cacao « El Ceibo ».

²⁴ Cette position est celle du Comité National de Compétitivité de la Chaîne de la Quinoa (CONACOPROQ) et de la Fédération de Caféculteurs de Bolivie (FECAFEB).

par l'idée directrice que la valeur des produits se calcule comme la somme des coûts de production²⁵.

Enfin, les organisations de l'économie solidaire étudiées, si elles insistent sur leur inscription dans des paradigmes autres que celui du marché, n'en échappent pas moins à son influence. Elles s'approvisionnent en matières premières sur des marchés ; orientent leur production en fonction de la demande ; cherchent à connaître les *designs* à la mode parmi leur clientèle-cible ; voient dans le commerce équitable une « niche de marché ». Au sein des organisations de l'économie solidaire, les producteurs cherchent de plus à se soustraire à certaines interdépendances avec les autres : une partie seulement du capital fixe et rotatif est de propriété collective ; une partie de la production est vendue de manière indépendante ; des activités génératrices de revenus complémentaires ont lieu en dehors de l'organisation. Par la modification des règles de fonctionnement des organisations et par des stratégies individuelles, les producteurs équilibrent ainsi appartenance à un tout social et autonomisation selon le principe d'échange-commutation.

2.2 Des articulations en tension

Les trois principaux paradigmes qui traversent la société bolivienne coexistent donc, sous des formes particulières, dans les organisations de l'économie solidaire. L'articulation concrète de ces paradigmes peut être abordée en les considérant deux à deux.

2.2.1 Complémentarité et antagonisme des paradigmes pluraliste-originaire et marchand

Cette articulation repose essentiellement sur une répartition des champs de validité entre les deux paradigmes. À l'intérieur des organisations d'économie solidaire, la coordination des pratiques de production obéit aux principes de réciprocité et de redistribution dans le cadre idéologique du paradigme pluraliste-originaire. En revanche, l'intégration de ces organisations dans des schémas de financement et d'approvisionnement en matières premières en amont, et de ventes de leurs produits en aval, est réalisée sur des marchés selon le principe de l'échange-commutation. Ces derniers pourvoient un mode efficace de coordination avec le monde extérieur, qui ne nécessite pas le partage des valeurs. L'immersion de l'économie solidaire dans l'économie « de marché » trouve ainsi un règlement concret. Le succès sur les marchés est même considéré comme un gage de la validité de l'organisation, qui assure

²⁵ Dans la pratique, cette idée directrice soulève toutefois diverses questions, notamment concernant la rémunération de la main-d'œuvre. Elle est souvent en-dessous du minimum horaire équivalent une fois déduits les coûts fixes et des matières premières.

l'intérêt des producteurs à y poursuivre leur engagement. Ces deux paradigmes trouvent donc une complémentarité fonctionnelle, fondée sur l'équilibre entre équité à l'intérieur des organisations et ouverture vers le monde extérieur.

Toutefois, cette articulation est sous-tendue par l'antagonisme des formes d'intégration et des modes d'évaluation. Réciprocité et redistribution partent de la conception d'un tout social symbolisé par la communauté, dont la structure est reproduite au sein des organisations d'économie solidaire. Elles s'opposent à la conception d'individus autonomes et en relation de concurrence sur un marché. Le paradigme pluraliste-originaire suppose de plus une valeur intrinsèque des produits, reflétant la culture contenue dans les procédés de fabrication. Le paradigme marchand repose au contraire sur un mode d'évaluation supposé mécanique, reflétant l'équilibre entre offre et demande. Offre et demande résultent certes de constructions sociales, dépendant notamment des représentations associées aux caractéristiques des produits et de ceux qui les fabriquent²⁶. Mais les prix des marchés, même s'ils ne sont que fictivement unifiés, donnent une apparence objective à cette évaluation, qui tend de ce fait à s'imposer sur les autres conceptions de la valeur. Ceci constitue le point critique de basculement à partir duquel le mode de coordination marchand peut prendre le pas sur les principes de réciprocité et de redistribution à l'intérieur des organisations d'économie solidaire.

2.2.2 Compromis et arbitrages entre paradigmes pluraliste-originaire et du savoir-faire productif

Cette seconde articulation se situe principalement au niveau des procédés de fabrication. Un terrain d'entente entre ces deux paradigmes peut être trouvé grâce à des procédés permettant des gains de productivité tout en respectant les valeurs du paradigme originaire, qui se traduisent alors en défense de procédés « traditionnels ». Les discours des entités matrices de la production organique affichant des objectifs de productivité et d'efficacité se situent bien sur ce terrain. Plus largement, les critères d'une production « traditionnelle » sont, dans la pratique, constamment soumis à des compromis avec l'objectif de productivité. Par exemple, un produit artisanal en fibre d'alpaca est idéalement fabriqué avec de la laine des troupeaux locaux, filée à la main et teinte avec des pigments naturels selon des procédés traditionnels. Pourtant, l'insuffisante valorisation de ces produits, coûteux en temps de travail, sur les

²⁶ En ce sens, on peut penser que la position normative d'Aristote du livre V de l'*Éthique à Nicomaque* selon laquelle les prix des choses doivent refléter les hiérarchies sociales entre leurs producteurs est aujourd'hui encore souvent réalisée en pratique.

marchés, a peu à peu conduit les producteurs à utiliser des fileuses mécaniques, voire à acheter la laine directement auprès d'entreprises industrielles.

L'articulation est donc en tension : le paradigme pluraliste-originaire doit, notamment pour s'adapter à l'évaluation marchande, augmenter sa productivité, mais les procédés choisis doivent être compatibles avec les représentations sociales de la tradition. Cette compatibilité est mouvante. Elle fait l'objet de négociations prenant appui sur des modes institués d'évaluation des produits, dont l'une des formes est le commerce équitable. S'il est admissible d'employer des fileuses mécaniques dans la fabrication d'un tissage artisanal, il n'en va pas de même, par exemple, des machines à tricoter. Ici, la visibilité du procédé de fabrication dans le produit final détermine la représentation de ce qui est traditionnel ou non.

La tension entre paradigmes du savoir-faire productif et pluraliste-originaire s'inscrit plus largement dans celle entre une vision technique du développement, ancrée dans la modernité « industrielle » et une vision « traditionaliste », qui peut être vue comme un autre projet de modernité. L'arbitrage entre ces deux paradigmes dépend en grande partie de leur capacité à objectiver leur conception respective de la valeur. Le mode d'évaluation du savoir-faire productif repose sur les coûts de production ; ces coûts sont calculables, mais ne sont pas exprimés par un système de prix institué. Le mode d'évaluation pluraliste-originaire se base sur la valeur intrinsèque des choses dans une tradition culturelle ; il est encore plus difficilement partageable et quantifiable. Lorsque l'objectivation de ces valeurs est insuffisante, les prix des marchés, comme expression simple et visible du mode d'évaluation marchand, tendent à départager ces deux paradigmes. L'adaptation à ces prix entraîne des choix en amont sur les produits et les procédés de fabrication tendant à banaliser l'économie solidaire dans l'économie « de marché ».

CONCLUSION

Nous avons suggéré que l'évaluation de l'économie solidaire comme modèle alternatif de développement ne repose pas tant sur l'analyse des caractéristiques de pratiques de production, d'échange ou de financement, que de la façon dont ces pratiques sont instituées. Ces modes d'institution s'inscrivent dans différents paradigmes de développement mettant en œuvre plusieurs régimes de justification et formes d'intégration de l'économie. Dans le cas bolivien, trois principaux paradigmes peuvent être identifiés, qui traversent la société bolivienne et que l'économie solidaire modèle dans une configuration particulière. Cette configuration donne lieu à des tensions, qui se cristallisent dans les prix comme points de

rencontre entre différentes modalités d'évaluation. Le paradigme marchand tend à s'imposer dans les prix contre les logiques cherchant la valorisation des petits producteurs indiens comme porteurs d'une culture originaire ou celle de leur travail au travers du calcul des coûts de production. Ceci résulte à la fois de la plus grande facilité du mode d'évaluation marchand à s'exprimer au travers des prix et du rapport de force au sein de la société bolivienne entre défenseurs des différents paradigmes.

L'institutionnalisation de ces pratiques est donc incomplète. Elles sont intégrées, à l'intérieur des organisations de l'économie solidaire, par les principes de réciprocité et de redistribution, mais soumises à l'extérieur à un champ de tension qui les rend instables et sujettes à une banalisation dans le paradigme marchand. On peut penser que leur stabilisation passe par un élargissement du domaine d'institutionnalisation à la sphère politique. En Amérique latine et en Bolivie en particulier, des mouvements sociaux cherchent à consolider la position de l'économie solidaire en « réencastrant » le débat sur le développement dans la démocratie. Ils proposent par exemple de sensibiliser les consommateurs à la valeur des produits de l'économie solidaire par une certification nationale ; de promouvoir la consommation « éthique » ; de diffuser l'économie solidaire comme modèle de développement par des programmes éducatifs dans les écoles et dans les médias ; de protéger par des mesures légales « la culture et l'identité ». L'ensemble de ces propositions visent une institutionnalisation depuis la sphère politique des valeurs et d'un mode d'évaluation propres à l'économie solidaire. Cet élargissement constitue une condition indispensable pour que des pratiques de production, d'échange et de financement solidaires trouvent un ancrage pérenne aux côtés des logiques de marché.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBO X. (2002), *Pueblos indios en la política*, Plural, La Paz.
- ARISTOTE (2004), *Éthique à Nicomaque*, Flammarion, Paris.
- ARZE C. (1997), *Análisis subsectoriales: producción de chamarras de cuero y tela en las ciudades de La Paz y El Alto*, CEDLA, La Paz.
- BOLAY J.-C., et alii (1993), *Habitat populaire et pauvreté urbaine en Amérique latine. Vers une nouvelle politique du logement en Bolivie*, Rapport de recherche no. 103. Lausanne, IREC/EPFL: 158.
- BOLTANSKI L. et THÉVENOT L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris.
- CALDERÓN F. et LASERNA R. (1995), *Paradojas de la Modernidad. Sociedad y cambios en Bolivia*, CERES, La Paz.

- CIOEC-BOLIVIA (2007), *Propuesta en el régimen y los derechos económicos para ser considerado en la Asamblea Constituyente*, CIOEC, La Paz.
- GUAYGUA G., *et alii* (2000), *Ser joven en El Alto. Rupturas y continuidades en la tradición cultural*, Programa de Investigación Estratégica en Bolivia, La Paz.
- JODELET D. (1997), Représentations sociales : un domaine en expansion, in JODELET D. (éd.), *Les représentations sociales*, PUF, Paris, pp 47-78.
- MICHAUX J., *et alii* (2003), Territorialidades andinas de reciprocidad : la comunidad, in TEMPLE D., *et alii* (éd.), *Las estructuras elementales de la reciprocidad*, Plural, La Paz, pp. 99-124.
- PLATAFORMA MULTISECTORIAL DE PROMOCIÓN DE LA ECONOMÍA SOLIDARIA Y DEL COMERCIO JUSTO EN BOLIVIA (2007), *Propuesta de Economía Solidaria y Comercio Justo en Bolivia*, La Paz.
- POLANYI K. (1975 (1957)), L'économie en tant que procès institutionnalisé, in POLANYI K. et ARENSBERG C. M. (éd.), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Larousse université, Paris, pp 239-260.
- ROSSEL P. et ROJAS B. (2000), *Ser Productor en El Alto*, CEDLA, La Paz.
- SANDOVAL G. et SOSTRES M. F. (1989), *La ciudad prometida. Pobladores y Organizaciones Sociales en El Alto*, SYSTEMA-ILDIS, La Paz.
- SERVET J.-M. (2007), Le principe de réciprocité chez Karl Polanyi. Contribution à une définition de l'économie solidaire, *Revue Tiers Monde*, n° 190, pp. 255-273.
- WANDERLEY, F. (2004), *Reciprocity without cooperation. Small producer networks and political identities in Bolivia*, Thèse de doctorat en Philosophie, Columbia University.